

Ministère de la Communauté Française

Département de l'Éducation, de la  
Recherche et de la Formation.

---

Direction Générale de la Formation,  
de la Promotion Sociale, de  
l'Enseignement à Distance et des  
Allocations et Prêts d'Études.

---

Service de l'Enseignement  
de Promotion Sociale.

---

1040 Bruxelles, le 17 Jan 97  
Rue de la Science, 43  
02 / 238.86.11

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 1884

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
----- Unité de formation : DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES COGNITIVES : ESI -  
ATELIERS D'EDUCABILITE COGNITIVE  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 975001U11C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

---

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Mme Steels(02/238.86.44) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

## ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

Document 8 bis

Dossier pédagogique

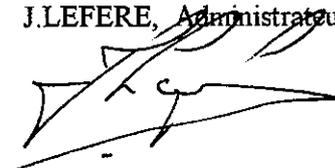
Unité de formation

## 1. La présente demande émane du réseau :

 (1) Communauté française (1) Libre confessionnel (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnelIdentité du responsable pour le réseau : (2)  
délégué

J.LEFERE, Administrateur

Date et signature (2) 6.01.97



## 2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES COGNITIVES: ESI - ATELIERS D'EDUCABILITE  
COGNITIVE

CODE (3) : 97 5001 U 11 C 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

## 5. Classement de l'unité de formation :

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

## Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil  
supérieur :Signature du Président du  
Conseil supérieur :6. Caractère occupationnel  oui  non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 3 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

11. Horaire minimum de l'unité de formation :  
 Horaire minimum :

CODE (3) : ...97.500.1.0.11.C1....

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Raisonnement logique : séminaires	CT	F	32
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique  
 [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis favorable mais avec 4 p.2 5e flexo une situation  
 problème Gotovitch*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :  
 ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



A. COLLINET  
 INSP. COORD.

Date : 16 JAN. 1997 Signature :

(2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration  
 (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM  
 (5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est l'Administration)

## **FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7, § 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre aux étudiants, en situation de rupture d'adaptation, réunis en ateliers d'éducabilité cognitive

- de prendre conscience
  - de la nécessité de renouveler leurs structures adaptatives pour dépasser la phase d'inhibition cognitive souvent conséquence d'un sentiment d'incompétence intellectuelle issu lui-même d'un sentiment permanent d'échec ;
  - de leurs potentialités de développement tant sur le plan des connaissances que des méthodes de développement de celles-ci ;
  - du processus mental et motivationnel qu'il met en œuvre quand il apprend ;
  - des patrons de comportements ( invariants) qu'il met en œuvre ;
  - des conditions de réussite de l'apprentissage telles que ( motivation, rôle des autres, analyse de ses erreurs et mise en place de stratégies adaptées) ;
- d'appréhender des méthodes de raisonnement logique ;
- de développer leurs compétences cognitives de base pour optimiser un processus de formation future ou en cours;
- de tirer parti des potentialités du groupe - on veillera à ce que le groupe soit de même niveau opératoire;
- de favoriser l'écoute active et la confrontation de stratégies au sein du groupe sur des modes argumentatifs et non de défense de son point de vue par imposition de celui-ci ;
- dépasser les stéréotypes liés à un processus de formation : apprendre à construire soi-même son savoir

## **CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1.CAPACITES**

- Répondre à bon escient oralement et par écrit à des questions portant sur des informations courantes dites ou écrites ( compréhension à l'audition ou à la lecture )
- Posséder des rudiments d'écriture ( même approximative)
- Maniement rudimentaire des quatre opérations sur des données simples

### **2.2.TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU**

### **2.3.Conditions particulières d'accès:**

Avoir suivi un test évaluant le niveau opératoire portant sur des opérations cognitives de base

***RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT***

Aucune

## **PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

### **Pour les compétences générales de l'unité de formation .**

**En fin d'unité de formation, l'étudiant sera capable de :**

- poser des questions élocidantes ou prendre la parole spontanément pour
    - identifier le niveau opératoire attendu d'une activité cognitive ;
    - formuler sa propre perception des contraintes d'un ensemble de problèmes à résoudre ;
    - tirer parti des réponses à des questions formulées par d'autres sur un ensemble de problèmes à résoudre ;
    - identifier les différences de perception d'un problème à résoudre par les autres membres du groupe ;
    - présenter soit au formateur soit à l'ensemble du groupe la stratégie qu'il mettrait en œuvre pour résoudre un conflit socio - cognitif ;
    - évaluer globalement sa propre stratégie en fonction des paramètres suivants :
      - adéquation à la situation donnée ;
      - cohérence par rapport à un patron de comportement ;
      - économie de moyens ;
      - validité des résultats ;
      - qualité de la solution produite ;
      - degré de stéréotypie ou d'autonomie - par rapport à soi, par rapport au groupe ;
  - reformuler une problématique en prouvant des capacités d'analyse, comme par exemple ( liste à titre indicatif)
- pour **chaque énoncé** d'activité cognitive  
proposée au groupe ou choisie par le groupe :
- en distinguer les divers composants ;
  - différencier les termes connus des non connus ;
  - différencier les termes significatifs des non significatifs ;
  - en critiquer la formulation ;
  - formuler, oralement ou par écrit, des interrogations pertinentes pour organiser sa méthode de résolution de problèmes ;
- dégager une méthodologie personnelle , la justifier en énonçant le ou les critères retenus ;
  - prendre conscience des processus de pensées et de soi ;
  - se réapproprier des comportements de satisfaction tant devant la réussite que de l'échec en évaluant les progrès réalisés, en mettant en valeur toute expérience nouvellement acquise ;

➤ développer des stratégies de socialisation en mettant au service du groupe sa propre expérience et/ ou en tenant compte de celle des autres ;

➤ confronter son point de vue et développer des stratégies de négociation ( conflit socio-cognitif et régulation structurante de celui-ci ) en collectif d'abord, en autonomie ensuite ;

➤ prendre conscience que la confrontation des idées, dans le respect des principes de fonctionnement démocratique d'un groupe, structure tant la pensée individuelle que collective en mettant en perspective des situations de vie comme :

- accepter la confrontation des idées et non leur simple énonciation ;
- utiliser des mots d'apaisement en cas de conflit ou appliquer des méthodes de clarification pour le poser là où il se situe réellement ;
- percevoir l'utilité des traces écrites pour formaliser son raisonnement et le rendre communicable à autrui ;
- prendre en compte dans une communication ( en tant que récepteur ou émetteur ) des éléments invariants, objectifs et généralisables d'une problématique donnée ;
- identifier les processus de pensée mis en jeu et la relativité de son point de vue ;
- étayer son point de vue de ces éléments
- percevoir les réalités d'un conflit de pouvoir dans le cadre de la dynamique spécifique d'un groupe ;
- contribuer par ses comportements à la construction d'un espace social de qualité ;
- argumenter, en sous-groupe d'abord en groupe ensuite, d'une manière de plus en plus objective c'est-à-dire en se distançant d'une position subjective sur un problème ;

➤ prendre part comme acteur et sujet aux différents apprentissages c'est-à-dire mettre au service de son développement cognitif ses possibilités d'intervention et d'expression

➤ se centrer sur le raisonnement mis en œuvre pour résoudre un situation problème ( compétences ) en acceptant de dépasser la centration sur la solution ( performance )

➤ prendre conscience de la nécessité d'augmenter le niveau de formalisation de ses processus de pensée et donc le niveau de communicabilité des instruments de raisonnement ;

➤ réinvestir « ses gains » dans de nouvelles activités et en évaluer les possibilités de transfert ;

**Ces objectifs seront atteints à travers des activités d'enseignement**

- proposées par le formateur ;
- choisies par le groupe ;

**mobilisant, en cohérence avec la théorie opératoire de J. PIAGET, des opérations intellectuelles de base du domaine logico- mathématiques visant la maîtrise du raisonnement logique c'est-à-dire des invariants de pensée**

*Chaque exercice constituera une situation - problème qui suppose la mise en œuvre d'une opération intellectuelle isolée ( par exemple la transitivité ou la classification ).*

*La progressivité et les parasitages des situations - problèmes seront étudiés pour favoriser la mise en œuvre du processus d'équilibration ( assimilation - accommodation )*

**pour augmenter le potentiel d'adaptabilité de chaque étudiant afin de développer les compétences de base suivantes : ( LISTE A TITRE INDICATIF )**

compétence	objet	activité
ANALYSE	ENONCE	lire
ANALYSE	ENONCE	comprendre à l'audition
ANALYSE	ENONCE	en distinguer les divers composants
ANALYSE	ENONCE	différencier les termes connus des non connus
ANALYSE	ENONCE	différencier les termes significatifs des non significatifs
ANALYSE	ENONCE	comparer des énoncés
ANALYSE	ENONCE	critiquer
ANALYSE	ENONCE	formuler des interrogations à partir d'un
ANALYSE	TEXTE	dégager les parties
ANALYSE	TEXTE	formuler des questions
SYNTHESE	TEXTE	dégager l'essentiel d'un texte
SYNTHESE	TEXTE	différencier les faits des opinions
SYNTHESE	TEXTE	distinguer les termes redondants
SYNTHESE	TEXTE	repérer les mots de liaison et leur ordre logique
SYNTHESE	CONNAISSANCES	associer avec aisance ses connaissances dans des matières différentes
SYNTHESE	TEXTE	résumer un texte
SYNTHESE	TEXTE MESSAGE	prendre des notes à la lecture, à l'audition
SYNTHESE	EXPRESSION	s'exprimer avec concision
RAISONNEMENT	LOGIQUE	raisonner avec précaution
RAISONNEMENT	LOGIQUE	formuler la logique de son raisonnement
RAISONNEMENT	LOGIQUE	utiliser à bon escient des articulations logiques
RAISONNEMENT	LOGIQUE	ordonner les idées
RAISONNEMENT	LOGIQUE	différencier raisonnement déductif et inductif
RAISONNEMENT	LOGIQUE	poser un problème
RAISONNEMENT	PERSEVERANCE	raisonner jusqu'au bout
RAISONNEMENT	RAPIDITE	raisonner rapidement
RAISONNEMENT	RIGUEUR	raisonner avec rigueur et précision
RAISONNEMENT	EXPRIMER	exposer calmement son raisonnement
RAISONNEMENT	EXPRIMER	développer son point de vue
METHODE	(S')ORGANISER	organiser son travail
METHODE	(S')ORGANISER	adapter l'organisation d'un travail aux circonstances
METHODE	(S')ORGANISER	appliquer une méthode de travail pré-définie
METHODE	(S')ORGANISER	anticiper les méthodes de travail possibles
METHODE	ORGANISER UNE COMMUNI- CATION	organiser des données les présenter d'une manière claire, les présenter d'une manière attrayante
METHODE	DE TRAVAIL	travailler rapidement
METHODE	DE TRAVAIL	prendre des notes au vol, prendre beaucoup de notes structurer ses notes
METHODE	ORGANISER UNE COMMUNI- CATION	prendre la parole à bon escient prendre la parole à propos
METHODE	DE TRAVAIL	se concentrer
METHODE	DE TRAVAIL	tirer parti des idées des autres ( lues ou entendues )

## **CAPACITES TERMINALES**

*A travers des activités problèmes mettant en œuvre divers processus de pensée*

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable

- d'isoler le processus ( ou l'ensemble des processus de pensée) à mettre en action pour résoudre le problème donné ;
- d'en justifier la méthode de résolution ;
- en justifier l'apport et la validité dans une perspective de transfert ;

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ✓ niveau de compréhension des consignes ;
- ✓ niveau d'autonomie ;
- ✓ valeur de l'argumentation et de sa cohérence ;
- ✓ prise en compte de ses potentialités et de leur développement ;
- ✓ niveau de la centration sur soi ;

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES COGNITIVES: ESI - ATELIERS  
D'EDUCABILITE COGNITIVE

Annexe 6

***PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS***

Un enseignant ou un expert.

Un expert qui, par son parcours professionnel, pourra justifier d'une expérience dans la gestion d'ateliers de raisonnement logique et d'éducabilité cognitive